



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

Courriel : comite.bridge.orleanais@orange.fr

Site internet : <https://comite-orleanais-bridge.fr/>

Secrétariat : 3, rue Pasteur

28120 Illiers Combray

Compte rendu de la réunion du Bureau exécutif du Comité de Bridge de l'Orléanais du jeudi 09 septembre 2021

ÉTANT PRÉSENTS :

Mme Mauricette DANCHAUD - Mme Lucette BOIRE - Mme Simone FLEURIET - Mme Mauricette FONDS-BLET - M. Alain DUBOUILH - M. Guy GUÉNAIS - M. Patrick MALBO - M. Alain OPINEL - M. Yves ROBERT - M. Thierry SIMÉON.

Le Pass Sanitaire des participants a été vérifié en préalable à la réunion (application Tous Anti-Covid Vérif).

1. Préparation du Conseil Régional

- ✓ Rappel : Le nombre de voix lors du CR correspond au nombre de présents plus les pouvoirs reçus
- ✓ Ordre du jour :
 - Ratification du PV de l'AG du 17 septembre 2020,
 - Budget prévisionnel,
 - Question : comment affecter les 36000 € de recettes inattendues provenant des tournois en ligne.

2. Budget prévisionnel :

- ✓ Validation des tarifs compétitions :
- ✓ Modification du tarif des compétitions Dames excellence suite à erreur de report sur l'agenda :
 - Paires dames : 36 € + 20 € (ligue) = 56 €
 - Quatre Dames : 50 € + 40 € (ligue) = 90 €
- ✓ Le tarif de rémunération des arbitres ne change pas,
- ✓ La part Comité sur les tournois de régularité ne change pas (0.25 €/joueur),
- ✓ Le tarif de la licence ne change pas (29 €). (L'augmentation de 3 € de la licence par la FFB est reportée à la saison prochaine).

3. Communication :

- ✓ Le tarif des encarts publicitaires reste inchangé,
- ✓ Des cadeaux sous forme de lots (livres par exemple) seront proposés aux clubs qui devront exprimer leurs souhaits (pour festivals, fêtes de clubs...),
- ✓ Agendas : il en reste,
- ✓ Site internet : il est en veille. Piste d'économie proposée par le Vérificateur aux comptes,

4. Mise à jour des commissions :

- ✓ Challenge Michel Papin : M. Daniel DODILLE (Faire valider la modification du Challenge à 5 tournois au lieu de 10),
- ✓ Compétitions : M. Alain OPINEL,
- ✓ Développement : M. Thierry SIMÉON,
- ✓ Enseignement : M. Yves ROBERT, (remettre à jour le projet et le relancer),
- ✓ Finances : Mme Mauricette FOND-BLET (Refaire le document qui sert à l'inscription et au paiement des compétitions par les clubs - simplifier)
- ✓ Statuts : M. Patrick MALBO,
- ✓ Jeunesse : Mme Lucette BOIRE quitte le poste de déléguée jeunesse - M. Arnaud GERMAIN refuse de la prendre.
- ✓ Arbitrage : M. Guy GUÉNAIS,
 - 1 Journée de révision sera organisée à Chartres - Examen le 11 décembre 2021,
 - Organiser un stage pour les nouveaux arbitres.

5. Proposition :

Comment affecter les 36000 € provenant des tournois en ligne ?

- ✓ Offrir aux clubs ayant au moins 50 licenciés un détecteur de CO2 (environ 80 €/pièce soit environ 2000 €). Il sera possible de l'offrir à tous les clubs qui le demanderaient,
- ✓ Geste envers les licenciés qui avaient repris leur licence en 2020-2021 et l'ont renouvelée pour 2021-2022 au 31 décembre 2021 : reversement de 8 €/licence par l'intermédiaire du club (25000 €),
- ✓ Le vérificateur aux comptes propose des pistes de réduction des charges.

Fait à Tours le 24 septembre 2021

La Secrétaire Générale,

Simone FLEURIET

La Présidente,

Mauricette DANCHAUD